INSCRIPTION Tartines et Câlins Périscolaire d'Alleins

Voici les modalités d'inscription pour l'année 2019-2020.

Dépôt des dossiers d'inscription entre le 3 et le 7 juin 2019. Le dossier sera disponible en téléchargement sur notre site Internet tartinesetcalins.e-monsite.com à partir du 20 mai 2019.

Aussi, nous vous demandons de respecter la procédure suivante :

TOUS les dossiers seront remis en main propre à la directrice du périscolaire ou son adjointe Permanence :

- Les 3 et 6 juin de 15h45 à 18h30
- Les 4 et 7 juin de 9h45 à 18h30 Dans le local du périscolaire.

Pour votre réservation périscolaire :

- Entre le 24 juin 7h30 et le 30 juin 18h30, vous avez la possibilité de transmettre vos réservations :
 - Par mail à cyrielle.vinot@tartinesetcalins.fr
 - Directement déposée auprès d'un responsable dans le local du périscolaire
 - Pas dépôt dans la boite aux lettres!
- L'accueil des enfants se fera en fonction des réservations et des places disponibles.
- Dans un souci d'équité, les demandes de réservation seront numérotées par ordre de dépôt. Si l'accueil est complet, vous serez alors prévenus par courriel.

Seuls les dossiers complets seront acceptés.

Nous vous rappelons que l'inscription d'une année sur l'autre n'est pas systématique.